

CHARTRE DE L'ADHERENT 1000 Pattes

Courir pour le plaisir, telle est notre devise !

Vous êtes un sportif débutant ou avéré, vous avez envie de pratiquer la course à pied, rejoignez-nous !

Forts de notre expérience, nous vous proposons de vous encadrer et de vous permettre de courir en groupe dans une ambiance sécurisée et conviviale. La pratique de la course à pied chez les 1000 Pattes allie le plaisir, la recherche de la progression personnelle, la solidarité.

Pour que cela soit possible, il existe des règles à respecter :

- Respecter les 4 valeurs essentielles du sport : le respect des autres, le respect de l'environnement, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi.
- Suivre les consignes du meneur d'allure et des encadrants pendant les entrainements et les sorties dominicales – allure minimum conseillée : être capable de courir à 8 km/h pendant 1h –
- Veiller à ne jamais laisser seul un adhérent en difficulté lors des entrainements et sorties dominicales.
- Respecter le code de la route, porter des vêtements réfléchissants et des lampes lorsque la lumière devient défaillante, se munir d'eau la plupart du temps, respecter l'environnement, veiller à ce qu'un membre du groupe soit muni d'un portable.
- Porter la tenue de l'association pendant les compétitions de course à pied et les sorties visant à faire connaître l'association, mentionner le nom 1000 Pattes sur le bulletin d'inscription aux courses. Transmettre en début de semaine mes résultats au responsable Courses.
- Participer à la vie de l'association et aux manifestations organisées par les 1000 Pattes. L'optimum sera de **vous engager en tant que bénévole sur 2 manifestations annuelles (→ voir bulletin d'adhésion)** et de respecter les recommandations suivantes :
 1. En cas d'empêchement, je préviens mon responsable et je trouve un remplaçant.
 2. Je m'engage à apporter mes services au profit de cette manifestation, à faire preuve de dynamisme, à aider à accueillir les participants et les partenaires avec fair-play, sourire et générosité.
 3. Je m'engage à respecter les horaires et le matériel.
 4. Je m'engage à respecter les consignes qui me seront communiquées.
 5. J'informe mon responsable si je rencontre une difficulté.
- S'informer régulièrement des messages communiqués par mail ou sur les réseaux sociaux et participer si possible aux réunions d'adhérents et à l'assemblée générale de l'association.
- Transmettre des petits articles et/ou des photos de vos courses afin de contribuer à renseigner le site Internet ou les réseaux sociaux afin de montrer le dynamisme de l'association.

Par son adhésion, chaque adhérent accepte que son image, sous forme photographique ou vidéo, soit diffusée à la presse ou sur notre site ou sur d'éventuelles parutions interclubs. Conformément à la législation, chaque adhérent dispose d'un droit de modification de son image ou suppression dès lors qu'elle est de nature à compromettre son intégrité.

Le Président

La secrétaire